

Annnonce de sinistre

No de sinistre:

pour la restauration de données des clients de la cyber-assurance

Chère cliente,
Cher client,

Nous avons besoin de quelques renseignements importants afin de déterminer si une prestation d'assurance doit être apportée. Veuillez remplir cette annonce de sinistre avec soin et, le cas échéant, y joindre les documents suivants:

Il s'agit:

- ☐ d'une utilisation abusive de la carte de crédit/débit (cybercriminalité):
 - ☐ d'un accès non autorisé
 - ☐ d'attaques DDoS

Les documents suivants sont à fournir:

- ☐ devis en cas de dommages > CHF 1'000
- ☐ confirmation que l'appareil mobile concerné est au nom du titulaire de la carte ou d'une personne vivant dans le même ménage (p. ex. preuve d'achat)
- ☐ facture détaillée de l'entreprise spécialisée
- ☐ copie de la police d'assurance

Si vous ne pouvez pas répondre à une question ou seulement de manière incomplète, veuillez en expliquer la raison.

Questions sur la personne assurée (ayant droit)

Nom:

Prénom:

Date de naissance:

Rue/n° du domicile:

NPA/localité:

Téléphone (disponible en journée):

Adresse courriel:

Nom du produit de carte:

Numéro de compte (IBAN):

N° de police d'assurance:

Questions relatives à l'événement

1. Quand l'événement est-il survenu? Date:

2. Dans quelles circonstances l'événement s'est-il produit (brève description)?

3. Indication du nom, du prénom et de la date de naissance de la personne concernée (s'il ne s'agit pas du/de la titulaire de la carte):

4. Quel est l'appareil concerné?

Questions sur les autres assurances et indemnités

1. Existe-t-il d'autres assurances pour cet événement? ☐ oui ☐ non

2. Si oui, lesquelles?

3. Une indemnité a-t-elle déjà été demandée ou versée par une autre partie? ☐ oui ☐ non

4. Si oui, par qui?

Par la présente, j'autorise l'Européenne Assurances Voyages (ERV) et ses sociétés affiliées (en particulier Helvetia Compagnie Suisse d'Assurances SA) à traiter les données dans la mesure nécessaire au règlement du sinistre, ainsi qu'à demander des renseignements auprès des entreprises publiques et privées, des autorités, de la police, des assureurs privés et sociaux en Suisse et à l'étranger, ou à accéder au dossier, et délègue les instances citées, ainsi que leurs auxiliaires, du secret professionnel ou de fonction ou encore de leur obligation de garder le secret et les autorise à communiquer des renseignements.

Lieu et date

signature de la personne assurée ou de son/sa représentant-e légal-e